

Séquence n° 1. La mondialisation : flux, centres d'impulsion et acteurs majeurs

Introduction

- définition du sujet (termes et cadrage) :

Le système monde est caractérisé par la **MONDIALISATION**, c'est à dire le processus de mise en relation des différentes parties du monde par un processus de multiplication des **FLUX** de toute nature (hommes, marchandises, capitaux, informations et valeurs). Cependant en dépit de cette évolution, le monde reste marqué par une grande diversité. Le monde est caractérisé par trois grandes aires de puissance situées dans l'hémisphère nord. C'est d'ailleurs souvent dans ces aires que l'on trouve les **métropoles** mondiales disposant d'un pouvoir de commandement.

- problématique :

La problématique doit lier ?

- annonce du plan :

Nous étudierons d'abord la multiplication des **FLUX** de toute nature puis la prépondérance de trois **CENTRES D'IMPULSION** ; enfin, nous nous attacherons à étudier les différents acteurs de la **MONDIALISATION**.

Leçon n° 1. Un espace mondialisé traversé par des flux nombreux et divers

Introduction

- définition du sujet (termes et cadrage) :

La **MONDIALISATION** est le processus de mise en relation des différentes parties du monde par la multiplication des **FLUX** de toute nature (hommes, marchandises, capitaux, informations et valeurs). Les **FLUX** sont l'expression des inégalités de potentiel car ils reflètent la confrontation de la loi de l'offre et de la demande. Ils jouent sur les différences de potentiel et sur la nécessité d'échanger qui en résulte. Déjà, au XIXe siècle, les **ECHANGES** croissaient plus rapidement que la production mondiale ; le mouvement s'est accru depuis 1945, avec une accélération récente : en 1970, 14% de la production mondiale étaient échangés. L'essor des **ECHANGES** internationaux est continu : en 2006, les **ECHANGES** de marchandises s'élèvent à 11800 milliards de dollars et celui des services à 2700 milliards de dollars, soit plus du quart du PIB mondial. Les causes de l'augmentation du volume des **ECHANGES** sont multiples :

- L'augmentation de la population provoque une croissance de la demande que les **ECHANGES** satisfont en partie.
- L'amélioration du niveau de vie s'accompagne d'une croissance du pouvoir d'achat et des besoins favorables à des activités de commerce.
- Les progrès technologiques permettent d'augmenter la capacité, la vitesse et l'efficacité des moyens de transport (conteneurisation des marchandises et intermodalité)
- La libéralisation des **ECHANGES**. L'OMC, par exemple, cherche à négocier et à réduire les tarifs douaniers.
- En outre, des zones de libre-échange et des unions douanières sont créées pour développer les **ECHANGES** entre partenaires économiques privilégiés. Ex : UE, MERCOSUR.

- problématique :

Dans quelle mesure peut-on dire que les **FLUX** constituent un élément moteur de la **MONDIALISATION** ?

1.1. Les **FLUX** matériels

La structure des **ECHANGES** a évolué. Les **ECHANGES** internationaux de marchandises ont été multipliés par six en vingt ans, et le montant annuel des IDE a été multiplié par plus de vingt. Les **FLUX** de matières premières (pétrole, en tête) ont augmenté en tonnages mais ont diminué en part relative, en raison de l'accroissement plus rapide des produits manufacturés (50% des transactions) et des services (désormais 21% des **ECHANGES** de biens et de services). Ce mouvement s'explique par la montée en puissance des firmes transnationales (FTN) et l'abaissement sensible des droits de douane entre les États, qui facilite de plus en plus la circulation des produits à l'échelle de la planète

Si le pétrole, matière première essentielle à l'activité économique mondiale, domine en volume, c'est la croissance des **ECHANGES** de produits manufacturés qui est la plus remarquable (ils représentent en valeur les trois quarts des exportations mondiales) ; beaucoup de produits finis (vêtements, automobiles, ordinateurs, etc.) sont désormais vendus sur tout le globe. Le commerce des produits intermédiaires, souvent entre deux établissements d'une même entreprise, connaît également une progression considérable.

Les **ECHANGES** de marchandises s'effectuent essentiellement par voie maritime. Entre 1985 et 1995, les tonnages transportés ont augmenté de plus de 25 %. De grandes façades maritimes équipent les grands ensembles continentaux des pays industrialisés : la façade nord-est (de Montréal à Philadelphie) et la façade ouest (de Los Angeles à Vancouver) des Etats-Unis, la façade nord-ouest européenne, la façade japonaise et la façade Sud-Est asiatique. Tous les grands ports (et les grands ports de conteneurs) tels que Hong Kong, Singapour, Rotterdam, Anvers, Shanghai, Los Angeles... sont situés dans des espaces continentaux ou régionaux ayant joué la carte de l'industrie (pays anciennement et nouveaux pays industrialisés). En 1996, on estimait à près de 4,8 milliards de tonnes le trafic mondial des marchandises.

Les produits manufacturés progressent le plus fortement et constituent les trois quarts du commerce mondial. Le Nord exporte des biens nécessitant un travail hautement qualifié et importe des produits nécessitant un travail basement qualifié.

On trouve ensuite les **FLUX** de matières premières entre pays consommateurs (l'Europe, dépendante de 50% de l'énergie, les Etats-Unis, dépendants de 40%) et pays producteurs (Moyen-Orient). Les principaux **ECHANGES** se font autour des hydrocarbures (39% des énergies utilisées). Les espaces producteurs de produits énergétiques sont en grande partie des pays du Sud tandis que les plus grands pays consommateurs sont les pays industrialisés (Amérique du Nord, Europe, Japon). Ce type de discordance spatiale est l'une des raisons majeures de l'augmentation des **ECHANGES** dans le monde.

Les produits agricoles, dominés par le blé, cacao, café, thé et les produits bruts (miniers et énergétiques) ne s'élèvent qu'à 1/10 du commerce mondial. 5 à 10% des produits agroalimentaires sont exportés. Les principaux

exportateurs sont les Etats-Unis (18%) et l'Union Européenne (15%). Les subventions versées améliorent la productivité des pays riches.

Les services représentent 25% des **FLUX** commerciaux. Les **ECHANGES** des services sont principalement opérés entre les pays les plus riches de l'hémisphère nord, qui agissent comme des centres de décision et d'impulsion mondiaux.

N'oublions pas enfin les **FLUX** illicites (drogue, prostitution, immigration clandestine, blanchiment d'argent sale) qui sont également très importants.

Les espaces qui génèrent des trafics illégaux importants dans le monde sont :

- l'Amérique latine et les Caraïbes pour le narcotrafic (à noter, aussi, d'autres origines comme le Maroc pour le cannabis, l'Afghanistan pour l'opium, la Russie pour l'héroïne...);
- les pays de l'ex-bloc soviétique pour le trafic d'armes et de technologies militaires;
- la Chine, championne de la copie et de la contrefaçon;
- les routes et les points de passage des migrations clandestines du Sud vers le Nord (déroit de Gibraltar, frontière américano-mexicaine...).

Les trafiquants s'appuient sur plusieurs vecteurs de la **MONDIALISATION** :

* Les progrès des moyens de transport, terrestre, maritime et surtout aérien. L'avion permet par exemple d'acheminer de la drogue en Amérique du Nord, ou de livrer des armes en Afrique, en se jouant des frontières terrestres.

* Le jeu sur des législations différentes d'un État à un autre dans le monde, qui brouille les pistes et complexifie la lutte contre les trafics. Des places financières sont spécialisées dans le blanchiment d'argent des trafics (paradis fiscaux des Caraïbes, Miami en Floride...). Des pays sont utilisés comme couverture pour opacifier des activités illicites (compagnies-écrans, immatriculation de flottes aériennes, pavillons de complaisance...).

Les différentiels de développement dans le monde constituent le moteur le plus puissant des trafics. Les pays du Sud trouvent ainsi une « niche » pour s'insérer dans la **MONDIALISATION** et répondre à une demande des marchés du Nord (narco-trafiquants mexicains ou colombiens, faussaires chinois). À l'inverse, des pays industriels (États-Unis, Russie, France, Israël, Chine, République tchèque...) alimentent en armes des pays dépourvus de capacité nationale de production. Le drame est que ces trafics créent aussi artificiellement une demande (toxicomanie dans le Nord, conflits meurtriers dans le Sud).

1.2. Les **FLUX** immatériels

Immatériels donc plus facilement échangeables, les **FLUX** de capitaux et d'informations dépassent celui des marchandises (40 fois plus importants). Ils forment le premier marché du monde depuis l'interconnexion des grandes places boursières.

Les **FLUX** d'informations s'appuient sur l'association de l'informatique et des télécommunications, et sont à l'origine des autres **FLUX**. Ces **FLUX** redéfinissent la relation à l'espace car ils échappent à la rugosité de l'espace réel. Les pays industrialisés disposent des moyens techniques et des technologies nécessaires pour disposer du contrôle sur les **ECHANGES** d'information qui est essentiel à tout organe de pouvoir (politique, militaire, économique ou financier). Par exemple, l'agence Reuter (agence d'information financière) dispose du deuxième réseau de satellites après celui de l'armée américaine. Les technologies de l'information et de diffusion sont contrôlées par des entreprises américaines. Les Européens et les Japonais disposent également de **réseaux** d'information qui complètent ou concurrencent parfois le réseau américain.

Les capitaux représentent plus de 15 % de la valeur des **FLUX** mondiaux. Ils sont constitués par les IDE réalisés par les entreprises hors de leur pays d'origine et par les capitaux investis dans les places financières. Les **FLUX** de capitaux n'ont plus de limites. Plus encore que le commerce, les **FLUX** financiers se sont affranchis des frontières au point qu'aujourd'hui fonctionne un marché unifié des capitaux à l'échelle du Monde. Les **ECHANGES** de capitaux sont croissants. Les **FLUX** financiers concernant les Etats-Unis sont incontournables dans l'économie mondiale. Mais ce sont eux qui détiennent la dette la plus importante (3 fois supérieure à celle des PED) et leur déficit ne cesse d'augmenter depuis les années 1970. La Chine est le premier pays à attirer les capitaux.

Les **pôles** de la finance mondiale se trouvent également dans les pays anciennement ou nouvellement industrialisés. New York, Londres ou Tokyo correspondent aux places boursières les plus actives au point de modeler une partie des centres urbains des grandes villes (Wall Street, City de Londres). La mobilité des capitaux dans les différentes bourses du monde permet une circulation de l'argent facilitée par l'ouverture des capitaux et le développement des pratiques spéculatives. Ces pratiques peuvent parfois entraîner des effets dévastateurs comme dans le cas de la crise asiatique. La rapidité des **ECHANGES** d'information est dans ce type de situation un élément pouvant aggraver les effets d'une crise boursière.

L'investissement direct à l'étranger (IDE) se définit par la prise d'intérêts dans des entreprises étrangères par l'investisseur à partir d'un seuil de 10 % de contrôle direct. Ce mouvement d'investissement à l'étranger a connu une véritable explosion depuis les années 1970, aboutissant à la mise en place d'un système transnational. En moyenne, l'investissement direct étranger [IDE] est de l'ordre de 1000 milliards de dollars par an. Le stock d'IDE représente à

la fin 2006 le niveau record de 26 % du PIB mondial, ce qui traduit une **MONDIALISATION** croissante. Les IDE sont très ciblés en termes de pays. Ils résultent de la politique des firmes transnationales qui sont à la recherche de la taille critique sur leur marché : en 2006, près de 70 % des IDE résultent d'opérations de fusion-acquisition. La création de nouveaux lieux de production pour conquérir de nouveaux marchés, pour « délocaliser », intervient secondairement.

Les trois quarts de ce **FLUX** vont vers les pays développés. Les IDE se dirigent, dans l'ordre, vers l'Europe, puis les USA, la Chine (deux fois moins que vers l'Europe), puis Canada et Brésil et enfin Mexique, Singapour et Australie (dix fois moins que vers l'Europe). La Chine accueille à elle seule le tiers des investissements à destination des pays en développement. En revanche, l'Afrique est à l'écart du mouvement (1% du **FLUX** mondial). Une grande partie du monde n'accueille guère d'IDE (Afrique, Asie centrale et occidentale : 150 États ne reçoivent que 5 % des IDE en 2006). Ces investissements sont représentatifs d'une nouvelle phase de conquête des marchés extérieurs et de stratégies financières. Ils correspondent de fait à des stratégies différentes selon les activités : recherche d'économies d'agglomération, subventions, coûts de main-d'oeuvre, attrait des marchés régionaux ou nationaux, potentiel de recherche, stratégies des fonds de placement qui achètent une entreprise qu'ils pensent valoriser et revendre rapidement. La volatilité des IDE est donc croissante. De la part des pays récepteurs, l'attraction des IDE devient un enjeu et l'on voit États et grandes collectivités se doter d'agences spécialisées destinées à informer les investisseurs étrangers des potentiels locaux. Face à l'envol du montant des IDE et à leur mobilité, il y a donc une mise en concurrence des territoires qui vivent au rythme des ouvertures et fermetures d'entreprises.

La déréglementation permet aux banques et aux fonds de pensions et d'investissement d'orchestrer la mobilité des capitaux au-delà de leurs frontières, à la recherche du meilleur profit pour leurs placements. La logique financière et spéculative domine la **MONDIALISATION** : le volume quotidien des transactions sur le marché des changes atteint 3 200 milliards de dollars en 2007, soit plusieurs centaines de fois celui des **ECHANGES** commerciaux véritables. L'exigence de rentabilité des fonds placés s'impose de plus en plus comme une priorité aux chefs d'entreprises au détriment d'objectifs économiques, sociaux et environnementaux. La circulation des capitaux s'articule autour des pays riches : les États-Unis absorbent la plus grande partie de l'épargne mondiale. À l'inverse, les investisseurs internationaux évitent la moitié de la planète jugée trop pauvre, instable, risquée.

1.3. La mobilité croissante des hommes

Les **FLUX** de travailleurs migrants sont alimentés par les inégalités socio-économiques croissantes entre les pays : ils sont passés de 45 à plus de 300 millions de personnes entre 1965 et 2005, auxquels s'ajoutent un nombre d'illégaux estimé entre 30 et 50 millions. Les transferts de fonds des migrants, qui atteignent 270 milliards de dollars en 2006, sont à 75% à destination de pays du Sud ; ils constituent le **FLUX** financier mondial le plus important après celui des hydrocarbures.

Le nombre des réfugiés, victimes des guerres ou de la répression politique, s'élève à 10 millions de personnes; ces réfugiés se heurtent de plus en plus aux réticences d'accueil des pays riches qui soupçonnent une immigration économique.

Le tourisme de masse, désormais à l'échelle de la planète, concerne 810 millions de personnes en 2005 contre 25 en 1950. Mais seulement 12% de la population mondiale sont concernés : l'Europe et l'Amérique du Nord fournissent l'essentiel de la clientèle du tourisme international et plus des deux tiers des destinations.

Les **FLUX** migratoires se sont accélérés avec le développement de l'aviation civile, de la marine marchande et du tourisme, l'effondrement des tarifs, les guerres et le travail. Leur accélération et leur **MONDIALISATION** sont liées à de nouvelles formes de mobilité et à l'apparition de nouvelles lignes de fracture sociales, économiques et politiques à l'échelle mondiale. Il est important notamment de montrer comment se sont constituées, au tournant des années 1980, de nouvelles zones de départ et de nouvelles zones d'accueil, liées à des événements politiques ou à des transformations économiques majeures (instabilité dans certaines parties du Sud, fin des régimes communistes en Europe centrale et orientale, développement de l'Asie du Sud-Est...), s'ajoutant aux espaces migratoires constitués avant la Seconde Guerre mondiale ou pendant les « Trente Glorieuses ».

Aujourd'hui, les formes de mobilité sont donc innombrables : 900 millions de touristes se déplacent chaque année pour leurs loisirs, les migrations internationales concernent environ 200 millions de personnes (3% des hommes ne vivent pas dans leur pays de naissance). Les migrations internationales concernent 5 millions de personnes par an. Le nombre de migrants a plus que doublé depuis 1975. Près des deux tiers de ces migrants résident dans un pays riche et proviennent essentiellement de pays pauvres (75% des émigrants). L'UE et les États-Unis sont les deux grands espaces d'accueil, les plus convoités par les migrants du Monde entier. La mobilité de masse à la recherche d'une vie meilleure n'est pas nouvelle : entre 1850 et 1914, ce sont près de 50 millions de personnes qui ont quitté l'Europe pour gagner l'Amérique. L'émigration a plusieurs origines : fuite de la misère du pays natal, attraction d'autres pays qui proposent un meilleur niveau de vie, réfugiés politiques. Les **FLUX** de réfugiés sont importants dans les zones de conflit. S'ils touchent essentiellement les régions riveraines, ils peuvent générer des **FLUX** à échelle plus large.

La mobilité du travail : recherche d'un emploi et culture du lien

C'est dans la seconde moitié du XXe siècle que les **FLUX** se sont inversés : l'Europe, terre d'émigration, devient une terre d'immigration pour des travailleurs venus du Sud, au côté de l'Amérique du Nord qui reste un bastion de l'immigration. Les héritages historiques et la proximité culturelle déterminent ces **FLUX** migratoires, qui s'orientent, de manière privilégiée. On constate que les principaux foyers d'immigration ont des champs migratoires particuliers :

- * de l'Amérique latine vers les États-Unis,
- * des anciennes colonies vers leur ancienne métropole européenne,
- * des régions de confession musulmane ou d'Asie méridionale vers le Moyen Orient.

Les facteurs de formation des champs migratoires sont nombreux. Il y a d'abord la proximité. Les États-Unis attirent beaucoup de latino-américains. Il y a ensuite les relations établies dans le passé. Beaucoup d'immigrés en France sont originaires des anciennes colonies françaises. Ce phénomène s'observe également en Angleterre où les résidents d'origine indienne ou pakistanaise sont nombreux.

Deux types de travail sont proposés aux immigrés : soit basement qualifié, soit au contraire hautement qualifié (le brain drain représente aux USA 16% des chercheurs, ingénieurs et techniciens). Les immigrés ont donc un rôle économique important. Mais dans ce domaine, la **MONDIALISATION** est loin d'être achevée ; les pays riches utilisent les frontières pour essayer de limiter l'arrivée de populations des pays pauvres (loi anti-immigration aux États-Unis et en Europe de l'Ouest depuis 1973) ; cela entraîne une croissance de l'immigration clandestine.

Les principales migrations résidentielles internationales à l'échelle mondiale pendant la dernière décennie du XXe siècle (**FLUX** temporaires de réfugiés exclus) se font vers deux grands **pôles** d'accueil des migrants : l'Amérique du Nord, qui reçoit des immigrants du monde entier, mais principalement d'Amérique latine et secondairement d'Asie et d'Europe, et l'Europe occidentale, dont les **FLUX** d'arrivée sont aussi mondialisés, mais qui accueille principalement des populations d'Europe orientale, d'Afrique et du Proche-Orient. L'Australie reçoit surtout des **FLUX** en provenance d'Europe et d'Asie. Dans le monde en développement, les États pétroliers du golfe Persique sont le principal **pôle** d'accueil des travailleurs migrants. La proportion d'étrangers est la plus forte dans les États du golfe Persique, initialement peu peuplés, qui ont fait appel à la main-d'œuvre extérieure pour les chantiers de construction, l'exploitation pétrolière, les services domestiques. Elle est forte dans les ex-pays neufs développés (Amérique du Nord, Australie, Nouvelle-Zélande) et en Europe occidentale ; elle l'est aussi en Russie et dans d'ex-républiques soviétiques parce que la partition de l'URSS a fait d'anciens Soviétiques ayant migré avant 1991 ou de leurs descendants des étrangers là où ils résident. Enfin, les économies relativement développées par rapport à celles de leurs voisins du Sud (Venezuela, Argentine, Côte d'Ivoire, Gabon...) comptent une proportion d'étrangers supérieure à 2,4 %, qui est souvent l'héritage de périodes de croissance antérieures à la décennie 1990.

Les principales zones de départ sont les pays du Sud en forte croissance démographique, dont les populations ne trouvent pas d'emploi sur place, et qui sont proches géographiquement, culturellement ou pour des raisons historiques des grandes zones d'accueil. Mais les années 1990 sont aussi marquées par l'ampleur des **FLUX** au départ des pays d'Europe centrale et orientale, pour des raisons économiques ou politiques (instabilité dans les Balkans). Les pays du Sud sont devenus les principaux pourvoyeurs de candidats à l'exil (près des trois quarts), l'Asie arrivant en tête devant l'Afrique et les Caraïbes. Le Mexique s'impose comme le premier pays de départ (6 millions d'émigrés), devant le Bangladesh (4 millions), l'Afghanistan (4 millions) et les Philippines (3 millions). La Chine prend une part croissante depuis son ouverture au capitalisme, mais difficile à mesurer faute de statistiques fiables. Même tendance pour l'Inde, malgré le mouvement de retour au pays des plus qualifiés. Il faut aussi tenir compte des migrations liées aux mouvements de réfugiés. Retours et opérations de rapatriement récents : en Afghanistan, 428 000 ; en Sierra Leone, 88 000 ; au Burundi, 38 000. Départs des pays voisins : Pakistan, 362 000 ; Tanzanie, 69 000.

Départs des zones actuelles de conflit : Congo, 64 000 ; Soudan, 104 000.

Les transferts d'argent des immigrés dans leur pays d'origine (les « remises ») servent à assurer la subsistance et à financer l'entretien et l'éducation de la famille restée sur place, à améliorer l'habitat, à réaliser des travaux d'équipement qui participent au développement local. Ils représentent parfois une part importante du PIB de certains États du Sud (13% du PIB des Philippines, 8% du PIB du Maroc...) et contribuent à redistribuer la richesse au niveau mondial, souvent bien plus que les aides publiques au développement. Les transferts d'argent de l'immigration sont énormes : de l'ordre de 180 milliards de dollars en 2007 (autour de 20 milliards pour l'Inde, pour la Chine et pour le Mexique, 12 pour les Philippines...).

Les conséquences des phénomènes migratoires sont complexes.

Dans les pays de départ, les effets positifs sont nombreux. Les travailleurs émigrés envoient dans les pays d'origines des fonds. Ces sommes représenteraient des dizaines de milliards de dollars. Les immigrés acquièrent des savoir-faire, cela réduit le poids du chômage, du sous-emploi et de la pression démographique. Mais cela ne va pas sans un certain nombre d'inconvénients. Dans certains cas, on assiste à une véritable fuite des travailleurs qualifiés indispensables aux développements des PED. De plus, ces migrants ramènent parfois de leurs séjours des modes de vie qui suscitent de nouveaux besoins, de nouvelles consommations au dépend des productions locales. La pression des pays du Sud demeurera tant que ces pays seront sous développés

Dans les pays d'accueil, l'immigration a été suscitée pour plusieurs raisons. Les migrants constituent une main d'œuvre bon marché et malléable. En France, c'est le patronat qui dans les années 60 a créé des filières d'immigration pour pouvoir soutenir la croissance. Cette immigration a aussi contribué à la croissance démographique des pays d'accueil. Les pays d'accueil ont donc eu besoin de la main d'œuvre des pays en développement.

Cependant avec la crise, cette main d'œuvre a été plus difficile à intégrer. On constate que dans la plupart des pays d'accueil, la tendance est au contrôle de l'immigration. Aux Etats-Unis, même si les quotas d'immigrations sont supprimés depuis 1965, la lutte contre l'immigration clandestine s'est renforcée en particulier avec la loi Simpson-Rodino de 1986. L'immigration légale y est limitée à un million d'entrées par an. En Europe, les frontières se sont fermées dans les années 70. Ce fut le cas en France où l'immigration de travailleurs fut gelée en 1974. Les accords de Schengen signés en 1985, transformés en convention en 1990, renforcent les contrôles aux frontières externes de la zone Schengen. Cette convention prévoit de renforcer les mesures de surveillance aux portes de l'Union européenne. On constate également que dans les pays du Golfe Persique le contrôle de l'immigration est sévère puisque chaque immigrant doit être parrainé par un ressortissant du pays. Cela limite et encadre fortement l'immigration dans des pays comme l'Arabie Saoudite ou le Koweït. Aujourd'hui pour satisfaire des besoins de main d'œuvre qualifiée dans le domaine de l'informatique ou pour réduire le phénomène de vieillissement des populations, on envisage de plus en plus de faire appel à des travailleurs étrangers.

Dans le domaine des migrations, il existe donc entre les pays de départ et les pays d'arrivée des relations de dépendance plus ou moins désirées et des volontés de maîtriser les **FLUX**. Mais tant que des écarts de niveaux de vie importants persisteront, il y aura des **FLUX** migratoires.

Tous les courants de réflexion sur le phénomène migratoire contemporain (et notamment les théories des **réseaux** transnationaux) s'accordent sur le fait que les migrants d'aujourd'hui sont les acteurs d'une culture du lien, fondée par eux et qu'ils entretiennent dans la mobilité. Auparavant à l'état latent, mais propre à tous les groupes qui se déplacent, cette culture du lien est devenue visible et très dynamique une fois que les migrants ont commencé à utiliser massivement les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Ainsi, aujourd'hui, il est de plus en plus rare de voir les migrations comme un mouvement entre deux communautés distinctes, appartenant à des lieux éloignés et marquées par des relations sociales indépendantes l'une de l'autre. Il est au contraire de plus en plus fréquent que les migrants parviennent à maintenir à distance et à activer quotidiennement des relations qui s'apparentent à des rapports de proximité. Le lien "virtuel"- par téléphone ou par e-mail - permet aujourd'hui, plus et mieux qu'avant, d'être présent à la famille, aux autres, à ce qui est en train de leur arriver là-bas, au pays ou ailleurs. Le déraciné, en tant que figure paradigmatique du monde migrant s'éloigne et fait place à une autre figure, encore mal définie mais dont on sait qu'elle correspond à un migrant qui se déplace et fait appel à des alliances à l'extérieur de son groupe d'appartenance, sans pour autant se détacher de son " atome " social d'origine.

Comment réduire les migrations économiques illégales ? La réponse semble se situer dans les pays d'émigration qui doivent faire évoluer les structures internes du sous-développement (en maîtrisant la fécondité, en choisissant une voie de développement adaptée). Le Nord, lui, peut accroître son aide au développement, développer des zones d'activité (maquiladoras au Mexique).

Les réfugiés

Il y a 10 à 20 millions de réfugiés, chassés par la guerre ou la répression politique ; ces réfugiés se heurtent de plus en plus aux réticences d'accueil des pays riches qui soupçonnent une immigration économique. La répartition des réfugiés par grande région d'accueil est d'abord significative des grandes zones d'instabilité politique. Comme les réfugiés se dirigent principalement vers les États voisins, il est logique que l'Asie centrale, de l'Ouest et du Sud soit la principale région d'accueil (conflit d'Afghanistan, conflits du Proche-Orient notamment), suivie par l'Afrique (conflits du Soudan, de la corne de l'Afrique et de la région des Grands Lacs, par exemple). Cependant, l'Europe accueille des réfugiés issus des Balkans mais aussi du reste du monde. L'Amérique du Nord accueille des réfugiés d'Amérique latine, en premier lieu, mais aussi du monde entier.

Le HCR (Haut Commissariat aux Réfugiés) compte les déplacés qui sont chassés de leurs pays d'origine ou de résidence à la suite de décisions politiques. Ces migrants sont souvent des demandeurs d'asile dans les pays d'accueil. 140 pays ont signé la convention de Genève établie en 1951 qui les oblige à accueillir les personnes fuyant des régimes répressifs.

Leçon n° 2. Un espace mondialisé tripolaire marqué par un archipel de métropoles

Introduction

- définition du sujet (termes et cadrage) :

L'espace mondialisé est marqué par la prépondérance de trois **CENTRES D'IMPULSION** qui assurent une part énorme de la production mondiale. L'accentuation des **FLUX** mondiaux se fait aussi au profit de ces centres qui réalisent l'essentiel du commerce. Ils dominent, selon des modalités différentes, leurs **PERIPHERIES** proches.

De plus, dans cet ensemble, la puissance économique de l'Union européenne apparaît comme spécifique, notamment du fait de son caractère multiétatique. Premier **pôle** commercial mondial, l'Union européenne s'oriente vers une structure de plus en plus intégrée disposant notamment d'une monnaie commune.

Enfin, le mot "**CENTRE**" désigne la partie la plus développée d'un continent, d'un pays, d'une agglomération capable de donner l'impulsion économique, politique, culturelle à l'ensemble du monde. Dans chacun des trois **pôles** c'est à travers le **réseau** des grandes **métropoles**, parfois des **mégalo-pôles**, que se manifestent la capacité et la fonction d'impulsion.

- problématique :

Quels sont, à différentes échelles, les **CENTRES D'IMPULSION** de la planète ?

- annonce du plan :

Nous verrons d'abord comment le monde est marqué par l'hégémonie mondiale de la **TRIADE** ou **OLIGOPOLE MONDIAL**. Puis nous verrons en quoi l'organisation du monde se fait aussi selon un **réseau** mégalopolitain et métropolitain.

2.1. L'hégémonie mondiale de la **TRIADE** ou **OLIGOPOLE MONDIAL**

Un **CENTRE D'IMPULSION** (ou **ESPACE MOTEUR**) est un espace où se trouvent concentrées des fonctions de commandement (politiques, économiques, culturelles) qui confèrent à ce lieu un rôle structurant sur l'espace mondial. Centre de décision à rayonnement mondial (politique, économique), ce peut être une **métropole**, une région dominante. Son poids, sa "taille" dépend d'un certain nombre de critères de nature socio-économiques, socioculturels. Le centre aura une capacité d'impulsion, de commandement qui dépendra de :

- sa population (densité, part/reste de la population), de son niveau de vie, de l'ancienneté de son **DEVELOPPEMENT**,

- ses capacités de production (capitaux, qualifications, etc.),

- ses capacités d'autodéveloppement sur ses propres ressources humaines et financières,

- ses capacités de recherche et d'innovation : investissements en R&D, lieux de recherche.

Le poids d'un centre comporte aussi des éléments qualitatifs, subjectifs, c'est-à-dire l'attractivité de ses pratiques culturelles, de son mode de vie, des principales valeurs qui s'y trouvent représentées. Ces **pôles** sont nécessaires à l'organisation des **FLUX**. Le terme anglais de *globalization* se concentre sur les aspects économiques et financiers alors que la **MONDIALISATION** est aussi culturelle, politique...

Trois centres dominent le monde. La **TRIADE** est le terme créé dans les années 1990 par l'économiste japonais Kenichi Ohmae afin de nommer les trois aires de puissance majeures du monde : l'Amérique du Nord, l'Europe et le Japon (auquel on rajoute parfois la Corée du Sud). Le géographe français Olivier Dollfus préfère le terme d'**OLIGOPOLE MONDIAL**, moins économique et plus spatial, pour désigner le groupe réunissant un petit nombre d'espaces (pas seulement des Etats) dominant la planète.

2.1.1. Poids mondial des trois **CENTRES D'IMPULSION**

Il y a trois **pôles** différents et hiérarchisés.

- le premier est l'Amérique du Nord, en réalité les Etats-Unis, qui regroupent autour d'eux le Canada et le Mexique dans le cadre de l'ALENA (Association de Libre Echange Nord Américaine). C'est le **pôle** le plus complet. Les Etats-Unis sont la seule **superpuissance**, c'est-à-dire le seul Etat capable d'exercer une autorité et une influence déterminantes dans l'espace mondial, et ce dans divers domaines (politique, militaire, économique, culturel, etc.). Les chiffres sont éloquentes : environ 9 millions de km², 290 millions d'habitants, 10 000 milliards de \$ (RNB) soit 33 % du total mondial (35,5 % en comptant le Canada), 15 % du commerce mondial de marchandises.

- l'Union européenne est composée de 27 Etats. C'est la zone la plus active sur le plan commercial mais connaît des faiblesses géopolitiques et militaires. Elle dispose de 28 % du RNB mondial.

- le Japon est la locomotive de l'Asie orientale. Grande puissance économique, il reste considéré comme un "nain" politique et militaire. Les chiffres à connaître sont les suivants : 378 000 km², 127 millions d'habitants, 4 300 milliards de \$ (RNB) soit 14% du total mondial, 6 % du commerce mondial de marchandises.

Ces trois centres assurent 70 % de la production mondiale et réalisent 80 % du commerce mondial (dont 60 % pour les marchandises) et 80 % des investissements alors qu'ils ne représentent que 15 % de la population. Ils contrôlent 80 % du RNB mondial, 85 % de la recherche et 90 % des opérations financières. Le dollar, l'euro, le yen sont des moyens de paiements internationaux. Les pays de la **TRIADE** détiennent presque tous les centres de commandement de la planète et dominent ou interviennent avec une grande influence dans les organisations internationales : ONU, FMI (fonds monétaire international), Banque mondiale. Ils accueillent les sièges sociaux de l'immense majorité des grandes **firmes transnationales** (FTN) ou **firmes multinationales** (FMN). Une **firme transnationale** est une entreprise qui contrôle des unités de production et de conception dans plusieurs États. Selon le Bureau international du travail, une FTN est une entreprise de plus de 500 millions de dollars de chiffre d'affaires, présente, via ses filiales, dans au moins six pays et qui réalise plus de 25 % de son chiffre d'affaires hors du pays où se trouve son siège social. On peut préférer le terme de « transnationale » à celui de « multinationale » dans la mesure où les fonctions de commandement sont souvent localisées dans un même État même si l'organisation et les stratégies de la firme sont conçues à l'échelle mondiale, par-delà les frontières. Les FTN bénéficient de la chute des tarifs douaniers pour s'implanter un peu partout. 28 000 en 1998, elles sont 63 000 en 2004, contrôlant 820 000 filiales et réalisant 30 % de la production mondiale. Les 200 plus puissantes emploient l'équivalent des deux tiers de la population active française. De plus, les pays de la **TRIADE** ont un quasi monopole de l'information (agences de presse comme Reuters ou AFP, chaînes de télévision comme CNN, banques de données).

2.1.2. L'interdépendance : des **FLUX** mondiaux concentrés entre les trois centres

Les **ECHANGES** (activités de commerce et de transport relevant de la transaction entre des lieux différents) et les **FLUX** qui leur sont liés (volumes de biens ou de personnes en circulation caractérisés par une origine, une destination, un itinéraire et une quantité) révèlent la domination de ces centres. Les **ECHANGES** des produits manufacturés se réalisent avant tout entre les membres de la **TRIADE** qui en sont les principaux producteurs et les principaux consommateurs. Les **FLUX** financiers (par exemple les IDE ou investissements directs à l'étranger) et les **FLUX** d'informations passent avant tout par les grandes **métropoles** de la **TRIADE**. Les **FLUX** des sources d'énergie (hydrocarbures notamment), de matières premières minérales et agricoles (produits tropicaux par exemple) proviennent en revanche des pays du **SUD** qui sont les **PERIPHERIES** de ces **CENTRES**. Mais le blé par exemple est produit et contrôlé par les **CENTRES D'IMPULSION**. Les **FLUX** de personnes proviennent surtout du **SUD** (75 % des émigrants) mais sont très contrôlés et consistent souvent en personnes qualifiées (brain drain).

Bien que souvent concurrents, ces centres sont également partenaires (les 2/3 de leurs **ECHANGES** commerciaux se font entre eux, l'autre tiers étant dirigé vers une zone d'influence dans le **SUD**).

2.1.3. La concurrence : des zones d'influence spécifiques à chaque centre

Ces **ECHANGES** se réalisent dans le cadre d'une vive concurrence. Les différends commerciaux qui opposent les trois **pôles** en témoignent. Chacun cherche aussi à préserver ses particularismes et à défendre sa culture, ses valeurs et ses propres formes d'organisation sociale. Chaque **CENTRE D'IMPULSION** possède son aire de puissance et des zones d'influence privilégiées.

Ces **pôles** majeurs ont des zones d'influence proches. Les États-Unis ont depuis longtemps intégré de fait le Canada et le Mexique à leur espace économique. La création de l'ALENA en 1992 a renforcé cette intégration. Les États-Unis ont aussi noué des liens étroits avec le reste de l'Amérique latine, avec laquelle ils comptent constituer une vaste zone de libre-échange. Le Japon a développé d'intenses relations économiques et financières en Asie orientale, où ont émergé de puissants partenaires comme la Chine et la Corée du Sud. L'Union européenne a vu le nombre de ses membres passer de 15 à 27 en 2007, notamment par l'intégration de pays d'Europe centrale et orientale. De nombreux **ECHANGES** l'associent aux autres États d'Europe. Elle entretient aussi des relations privilégiées avec l'Afrique et les Antilles (accords comme ceux de Cotonou) et le Moyen-Orient. A noter que l'Est en recomposition peut devenir un enjeu pour chaque élément de la **TRIADE**.

2.2. Le **réseau** mégalopolitain et métropolitain mondial

En étudiant la concentration du Nord-est des États-Unis, le géographe français J. Gottmann forge, à partir de racines grecques, le terme de **mégalopole**. Une **mégalopole** désigne des aires urbaines géantes plus ou moins continues aboutissant à une exceptionnelle concentration de personnes, d'activités et de pouvoirs. En 1996, est publié en France l'ouvrage de la géographe Saskia Sassen, *La Ville globale. New York, Londres, Tokyo*. L'expression de **ville mondiale** (ou ville **globale**) désigne les **métropoles** se situant au niveau supérieur de la hiérarchie urbaine à l'échelle mondiale. Aujourd'hui, dans un contexte de **MONDIALISATION**, au sommet de la hiérarchie des **métropoles**, quelques villes ont des niveaux de déterritorialisation tels qu'elles fonctionnent en quasi-apesanteur. Loin d'être rivales, elles s'inscrivent dans un même **réseau** planétaire qui transcende les frontières et ronge la souveraineté de leurs États respectifs. Le volume des **ECHANGES** entre ces **métropoles** a énormément augmenté

de telle sorte qu'émerge alors "la possibilité d'un lien systémique autre que la compétition - sorte de système urbain avec des points d'appui internationaux" (S. Sassen).

Enfin, ce phénomène s'étend à des **métropoles** intégrées ou **métropoles-relais** qui elles aussi participent à la **MONDIALISATION**. Toujours en 1996, le géographe français Olivier Dollfus dans une étude sur l'**OLIGOPOLE MONDIAL** parle d'un Archipel Métropolitain Mondial (AMM) constitué de "l'ensemble des villes qui contribuent à la direction du monde". Symboliques des processus de globalisation, elles favorisent la synergie entre les diverses formes du secteur tertiaire supérieur (recherche, innovation, activités de direction).

2.2.1. **Mégalopoles** et **villes mondiales**

On distingue habituellement trois **mégalopoles** dans le monde, aux Etats-Unis, au Japon et en Europe. Une **mégalopole** est structurée autour d'un système efficient de transports et joue un rôle d'interface. C'est un espace qui n'est pas toujours homogène mais qui possède des centres d'accumulation et de reproduction du capital et des centres de commandement. La **mégalopole** se distingue d'une conurbation par ses dimensions spatiales et son poids démographique. Par ailleurs, l'urbanisation n'y est pas forcément continue : elle peut inclure des espaces ruraux, naturels (forêts, zones humides), des poches de marginalité. À la différence de la **métropole**, la **mégalopole** ne relève plus d'une gestion locale, de proximité.

La **ville mondiale** ou **globale** ne doit pas être confondue non plus avec la **mégapole**. Une **mégapole** (megacity dans la terminologie des Nations Unies) est une "super-métropole", une ville géante concentrant, selon les sources, des populations égales ou supérieures à 8 ou 10 millions d'habitants. Or ce n'est pas l'importance de la population qui fait la **ville mondiale** ou **globale**, mais son intégration dans l'économie mondiale : cosmopolitisme, savoir-faire et faire savoir (communications), aménités, liaisons au reste du monde, services rares (experts, avocats internationaux, interprètes). Lieux et milieux où se concentrent les pouvoirs centraux des entreprises et de l'économie mondiale, elles résultent d'une double et paradoxale dynamique de :

- dispersion (délocalisations - relocalisations des activités de productions de biens),
- centralisation des fonctions de coordination, de prévision et de gestion mondialisées.

On peut s'étonner qu'à la dispersion des lieux de production corresponde une juxtaposition des lieux de décision. En fait la décision, la recherche doit se situer là où se concentrent l'information, la formation, la création et même si les moyens modernes de communication (Internet) permettent la communication à distance, rien ne remplace la "fertilisation croisée" qui reste liée à la proximité. En fait, si la ville offre tant d'attraits (même comme lieu de production d'ailleurs et pas seulement comme lieu de commandement), c'est qu'elle a peut-être retrouvée une de ses fonctions principales, celles de carrefour car la globalisation génère des **FLUX** sur des axes qui se croisent au carrefours, les noeuds. Ainsi, plus l'économie s'internationalise et plus les fonctions de contrôle des grandes firmes s'agglomèrent dans un petit nombre de sites. Il n'y a que trois villes **globales** à l'échelle mondiale : New York, Londres et Tokyo ont le pouvoir économique (sièges sociaux des FMN), les plus grandes bourses (Wall Street, Kabuto Cho), les plus grandes universités ainsi que les centres de recherche. Les autres grandes **métropoles** mondiales ne seraient "globales" qu'à des échelles régionales : Paris, Chicago, Los Angeles, Hong Kong, Singapour

2.2.2. Archipel métropolitain et **métropoles-relais**

Les espaces urbains dominants fonctionnent en système, d'où l'image d'un archipel constitué d'"îles" qui concentrent entre elles l'essentiel du trafic aérien et des **FLUX** de télécommunication : 90 % des opérations financières s'y décident et 80 % des connaissances scientifiques s'y élaborent. Les villes de l'AMM sont donc d'abord des **métropoles** mondiales, des "villes mères", productrices d'activités et de richesse. Ainsi le PUB (Produit Urbain Brut) de l'agglomération de Tokyo est quasi égal au PIB de la France et il est deux fois supérieur à la richesse globale de la Chine, celui de New York est près de trois fois supérieur au PIB de l'Inde, etc.

L'idée d'archipel mondial se distingue de celle du "village global" popularisé par le Canadien Marshall Mac Luhan (*La Galaxie Gutenberg* - 1962) qui pressentait l'émergence d'une "tribu mondiale" fondée sur la généralisation des moyens de communication électroniques. En effet, l'archipel suggère plutôt l'isolement et la fragmentation, et évoque, comme en négatif, les espaces laissés-pour-compte de la **MONDIALISATION**. La surconcentration constatée des activités dans les **mégalopoles** vient en partie contredire certaines prospectives dominantes des années 1960 à 1990 : elles insistaient alors sur la dispersion des activités, la montée en puissance des moyens de transport et de communication permettant, en théorie, un étalement des activités créatrices. Pourtant, le phénomène de dispersion n'a pas eu lieu. Car pour fonctionner, les activités des services avancés (la finance, l'assurance, l'immobilier, le conseil, l'assistance juridique, la publicité, le design industriel, le marketing, les relations publiques, la sécurité, la recherche d'informations et la gestion des systèmes d'informations, mais aussi la recherche, le développement et l'innovation scientifique) bénéficient d'économies d'agglomération, de synergies et externalités positives et dépendent de ressources qui sont de moins en moins génériques, transférables ou interchangeables. Seuls les lieux combinant diversité et complexité sociales, proposant un tissu d'interrelations intégrées et denses qui relèvent parfois de contacts hasardeux ou aléatoires, peuvent prétendre intégrer cet AMM.

La **métropolisation** est un processus de concentration de la population et des activités dans des zones urbaines de grande taille. Une **métropole** est une ville importante capable d'organiser l'espace qui l'entoure en fonction de ses besoins. C'est un **pôle** urbain majeur doté de fonctions de commandement et d'activités de niveau national et international et exerçant un rayonnement sur un vaste territoire. C'est avant tout une place centrale, un lieu décisionnel. Le poids et la croissance démographiques ne sont pas des critères déterminants. On notera que certaines agglomérations africaines, multi-millionnaires, n'ont pas forcément tous les attributs de la **métropole**. Ces très grandes villes concentrent plus particulièrement les pouvoirs économiques et financiers (sièges sociaux des grandes entreprises, bourses des valeurs et bourses de commerce, banques...). Par leurs capacités d'innovation et d'investissement, elles sont des **CENTRES D'IMPULSION** de l'économie mondiale, des **pôles** de commandement qui étendent leur domination sur une grande partie de la planète. De plus en plus, elles fonctionnent en **réseau**, entretenant des relations de concurrence mais aussi de complémentarité, du fait notamment des prises de participation croisées de leurs grandes entreprises. Par la vertu de son centre, la **métropole** contrôle, présente, distribue, rassemble. En 2000, les statisticiens des Nations Unies estimaient le nombre des **métropoles** à 400 dans le monde, englobant 20% de la population de la planète. Bien entendu, toutes ne sont pas de même rang, ne sont pas dotées des mêmes fonctions. Une **métropole** internationale, de rang mondial, est dotée de fonctions directionnelles, de services supérieurs, de capacités d'innovation scientifique et technologique (technopôles). Elle entretient d'importants **réseaux** internationaux et bénéficie d'excellentes conditions d'accessibilité, d'accueil et d'hébergement et d'effets d'image positifs. Une **métropole** de rang global, international, ne pourra être définie, analysée comme une simple **métropole** régionale.

Parmi ces **métropoles**, on en distingue une quinzaine qui jouent le rôle de relais dans le **réseau** urbain mondial :

- Mexico, Sao Paulo et Rio de Janeiro, relais surtout de la **mégalopole** américaine
- Lagos, Johannesburg, Dubaï, Bahreïn et Moscou, relais surtout de la **mégalopole** européenne
- Shanghai, Séoul, Taïpeh, Bangkok, Bombay et Sydney, relais surtout de la **mégalopole** japonaise

2.2.3. L'interconnexion des grandes places boursières

L'intégration financière désigne le phénomène d'interpénétration des marchés financiers qui a été rendu possible notamment par la suppression du contrôle des changes permettant l'interconnexion des bourses de valeurs, les cotations multiples, les émissions sur les principales places financières mondiales. La circulation très rapide des flux de capitaux peut favoriser en l'absence d'autorités de régulation l'instabilité générale du système financier international.

Depuis les années 70 et l'apparition des systèmes de cotation électroniques, les ordres de bourse s'affranchissent des frontières. Les services sont moins coûteux et évitent la lourdeur des infrastructures classiques. L'avènement de l'euro a accéléré le phénomène sur le vieux continent.

Les grandes places boursières n'ont plus qu'une idée en tête : se marier pour réduire les coûts de fonctionnement et attirer le plus grand nombre d'entreprises.

Euronext, fusion de quatre places européennes depuis 2000, qui annonce son mariage avec le New York Stock Exchange (Nyse) en juin 2006. Le Nasdaq qui tente depuis novembre une OPA sur la bourse de Londres. Les places suisse (SWX) et allemande (Deutsche Börse) alliées depuis le 1er janvier 2006 sur le marché des produits dérivés. L'heure et à la concentration pour les sociétés de bourses. Cette grande valse, c'est à une directive européenne qu'on la doit. La directive Mifid, en vigueur depuis le 1er novembre 2007, vise à ouvrir la gestion des ordres de bourses à la concurrence. Le texte prévoit tout simplement de supprimer l'obligation de centraliser les ordres chez les opérateurs historiques. D'où l'agitation dont se sont emparés les opérateurs mondiaux. Leur objectif : se concentrer pour constituer des géants internationaux. Du coup, ils ne cessent de se jauger de se rapprocher et de discuter afin de négocier des accords de fusion et tirer leur épingle du jeu. Finie l'époque où les bourses présentaient un caractère de service public, en raison de leur appel à l'épargne, avec une réglementation destinée à protéger les utilisateurs. Elles deviennent aujourd'hui des sociétés commerciales comme les autres, soumises au vent de la concurrence. Elles sont elles-mêmes cotées sur les marchés et susceptibles de faire l'objet d'OPA.

En 2000 dans le cadre d'Euronext, une Bourse réunissant la France, la Belgique, les Pays-Bas, le Portugal est créée. C'est la bourse qui dispose de la plateforme informatique de trading la plus moderne, ce qui lui a valu son rachat par le NYSE, devenant ainsi la 1ère Bourse mondiale, NYSE-Euronext. Après l'échec de son projet de rapprochement avec la Deutsche Börse, la Bourse paneuropéenne Euronext a décidé de s'allier au New York Stock Exchange (Nyse) pour former le n°1 mondial du secteur. Ce rapprochement donne naissance à la première Bourse transatlantique, avec 80 milliards d'euros de transactions quotidiennes. Il permet de créer le plus large **pôle** de liquidité, avec près de 4 500 sociétés listées. Le Nyse prend ainsi une longueur d'avance sur son concurrent américain, le Nasdaq. La valeur cumulée des entreprises inscrites sur ses marchés atteint la somme colossale de 28.500 milliards de dollars (21.500 milliards d'euros), très loin devant ses concurrents. La valeur des entreprises cotées sur la 2e Bourse mondiale, celle de Tokyo, est inférieure à 5.000 milliards de dollars. Et le nouvel ensemble pourrait bien continuer de grossir. Le tandem Nyse/Euronext lorgne sur de prochaines cibles : les bourses asiatiques, Shanghai, Bombay, Shenzhen et Hongkong.

Conclusion

- réponse à la problématique :

Il y a donc des **CENTRES D'IMPULSION** à différentes échelles. Au niveau mondial, ce sont les **pôles** de la **TRIADÉ**. A l'échelle régionale, ce sont les **mégalopoles** et les **métropoles-relais**. A l'échelle locale, ce sont les grands quartiers d'affaires.

- ouverture du sujet :

A ces différentes échelles, on observe aussi une multiplicité des acteurs.

Introduction

- définition du sujet (termes et cadrage) :

La **MONDIALISATION** est un processus de mise en relation des différents ensembles géographiques qui constituent le Monde. Les acteurs mondialisés sont ceux qui savent le mieux tirer parti de ce différentiel : variation de la valeur des monnaies, des biens, des services sur les différents marchés.

Valoriser les différentiels à l'échelle planétaire suppose une logistique puissante (disposer des **réseaux** d'information, des acheteurs, d'un système de commercialisation, de rémunération des intermédiaires, etc.) qui favorise les entreprises importantes et innovantes et, de manière générale, tous les **réseaux** d'acteurs dépassant le cadre national.

- problématique :

Faut-il favoriser ou réguler la **MONDIALISATION** ?

Comment interagissent les multiples acteurs de la **MONDIALISATION** ?

3.1. Les États-nations au cœur de la **MONDIALISATION**

La **MONDIALISATION** est née de choix politiques et de stratégies économiques faits par les autorités des États capitalistes les plus puissants ; ils ont dérégulé et ouvert leurs économies, imposé leurs points de vue libéraux au reste du monde afin de renforcer leur domination.

Les États font face cependant à des **réseaux** dont le champ d'action n'est pas limité par des frontières : les ONG mobilisent l'opinion sur des causes transnationales (humanitaire, environnement, **MONDIALISATION**...) mais sont absentes des lieux de décision. Face aux fonds d'investissements, les États sont soucieux d'attirer et de retenir des capitaux dont le départ brutal peut déstabiliser des économies fragiles. De plus des **réseaux** illicites forment une puissante économie parallèle qui leur échappe: produits de contrefaçons, vente d'armes, drogue, immigration clandestine, prostitution.

Si la marge d'autonomie des économies nationales s'est réduite, l'État demeure un acteur central : selon sa taille et sa puissance, il assure la défense de ses intérêts, les besoins collectifs de sa population et de ses entreprises. Il rend l'espace national plus ou moins attractif par ses choix budgétaires, ses lois, sa politique d'aménagement du territoire. Il n'y a pas vraiment retrait irréversible de l'État. Sur toutes les questions relatives au noyau dur de la souveraineté nationale (la sécurité, le modèle de **DEVELOPPEMENT** économique, les intérêts stratégiques), les États continuent à se comporter de manière classique, calculant avantages et inconvénients. S'il y a des transferts de souveraineté dans certains secteurs, c'est pour mieux renforcer cette souveraineté dans d'autres secteurs. L'État sort gagnant de ces **ECHANGES** et il est même renforcé par le développement des nouveaux acteurs transnationaux, comme les firmes multinationales, les ONG (voire les mouvements terroristes). Par leurs pressions, ces nouveaux acteurs ont créé une plus grande demande d'intervention étatique et les États sont sortis renforcés de la gestion des nouveaux défis internationaux. L'État demeure donc un acteur incontournable du système international, comme l'a montré la crise financière de 2008, même s'il doit renoncer à ses missions les moins déterminantes et limiter ses interventions.

3.2. Les **firmes transnationales** à l'assaut du monde

A côté des États, il faut signaler le rôle très actif des **multinationales**. L'idée n'est pas nouvelle : à ce titre, les Compagnies des Indes (hollandaises, anglaises ou françaises) préfigurent déjà les FTN actuelles. Toutefois, dans leurs formes contemporaines, les **multinationales** se développent largement après 1945. La croissance de leur nombre est d'ailleurs concomitante de la **MONDIALISATION**. 7 000 vers 1965, elles sont près de 80 000 en 2007.

Profitant de l'ouverture des frontières, elles investissent à l'étranger, pour acheter de la matière première, trouver de nouveaux clients ou délocaliser la production dans des pays moins coûteux en main d'œuvre. C'est la division internationale du travail : la recherche, la direction et la production sont séparées géographiquement et souvent dans des pays différents, de plus en plus éloignés.

Les 78 400 **firmes transnationales** (FTN) sont les principaux agents de la **MONDIALISATION** : avec 780 000 filiales à l'étranger, elles réalisent les deux tiers du commerce mondial et emploient 75 millions de salariés ; la production des 200 premières représente 25% du PIB mondial.

Leur puissance repose sur leur capacité à maîtriser et à gérer l'espace mondial à leur profit comme zone de fourniture, de production ou de vente: elles réalisent en permanence des arbitrages territoriaux en s'adaptant le plus finement possible aux cultures, aux habitudes des consommateurs mais aussi aux résistances des États et des citoyens.

Ces **firmes transnationales** gardent un ancrage national décisif : si les 100 premières FTN réalisent 56% de leurs ventes à l'étranger, 50% de leurs effectifs sont dans leur pays d'origine. Ceux-ci gardent le cœur des centres décisionnels et productifs, la recherche et l'innovation, les productions à haute valeur ajoutée.

Les **firmes transnationales** [FTN] sont les premiers agents de la **MONDIALISATION** : leur stratégie consiste à exploiter les écarts des conditions de production et de commercialisation qui existent d'un pays à l'autre. Les plus grandes **firmes transnationales** sont des géants qui ont des stratégies à l'échelle mondiale et affichent des chiffres d'affaires supérieurs aux PIB de nombreux États. Le passage des **firmes multinationales** aux entreprises transnationales témoigne que leurs stratégies sont planétaires, sans rapport avec les intérêts nationaux de leur État d'origine. Les FTN sont responsables des deux tiers des **ECHANGES** mondiaux dont un tiers pour les seuls **ECHANGES** intrafirmes.

Les vieux pays riches accueillent encore les deux tiers de ces firmes, (un tiers pour les seuls États-Unis) mais leur nombre s'accroît rapidement dans les pays en développement. Selon les classements réalisés chaque année par le *Financial Times* (en mars) et le magazine *Fortune* (en juillet), sur les 500 premières FTN (« Global 500 »), 24 sont chinoises (la firme pétrolière Sinopec est même 17^e), 6 indiennes, 5 brésiliennes, 5 mexicaines mais l'Afrique n'en compte qu'une.

Ces entreprises cherchent à localiser leurs unités de production dans le lieu le plus favorable ; les critères retenus varient en fonction de l'objectif : faible coût de la main-d'œuvre pour certaines opérations de montage, proximité d'un marché important pour l'écoulement de produits finis, ville universitaire pour la conception de produits innovants, main-d'œuvre formée pour des opérations technologiquement élaborées. La mise en œuvre de ce type de stratégie renforce la division internationale du travail.

La puissance des **firmes transnationales** est souvent supérieure à celle des États dans lesquels elles interviennent. Elles contrôlent les marchés, diffusent des modèles de consommation planétaires et profitent de l'ouverture croissante des frontières pour organiser au mieux leur activité en fonction des avantages comparatifs de chaque pays. On parle également de firmes globales pour désigner ces acteurs dominants de la **MONDIALISATION**.

Ces firmes, pour augmenter leur productivité, suppriment des emplois dans leur pays d'origine : les secteurs du textile et de la sidérurgie sont les plus touchés. Leur croissance a été facilitée par les fusions. Les investissements directs à l'étranger (IDE) par ces firmes représentaient 22% du PIB mondial en 2002.

La DIPP (Division internationale des processus productifs) adoptée par les FTN est une forme spatiale de division du travail : les différentes pièces formant une marchandise sont produites en des lieux distincts du lieu d'assemblage. Plus largement, il y a de plus en plus dissociation spatiale entre les lieux de direction, de recherche, de conception et de production qui sont choisis en fonction de critères spécifiques par les dirigeants des FTN.

L'impressionnante montée en puissance des **firmes transnationales** a été l'un des aspects les plus marquants de la **MONDIALISATION** engagée depuis 25 ans. Nombreux sont désormais les pays où les firmes étrangères gèrent plus de 10% de l'emploi total (à commencer par la France avec 15%). Au cours de ce processus d'internationalisation, le profil des **multinationales** a cependant beaucoup changé. Elles existent depuis longtemps dans le domaine industriel, mais c'est désormais dans les services que l'on trouve les entreprises qui emploient le plus de salariés en dehors de leur pays d'origine. De plus, ces dernières années, plusieurs multinationales indiennes ou chinoises ont pointé leur nez sur les marchés des pays développés. En 2006, le géant indien de la sidérurgie Mittal a racheté le groupe français Arcelor pour 25 milliards d'euros (cf caricature d'un magnat indien sur un éléphant montrant à son fils ses possessions européennes et titrée la colonisation au 21^e s.). Un phénomène qui n'en est probablement qu'à son début.

3.3. Les organisations internationales au service de la **MONDIALISATION**

Le FMI et la Banque mondiale favorisent la **MONDIALISATION** en conditionnant leurs interventions financières à la mise en œuvre de politiques libérales : ouverture extérieure, privatisations, réduction des budgets sociaux et des subventions aux produits de première nécessité. Ces politiques ont souvent eu pour effet d'aggraver les conditions de vie des populations locales.

L'OMC œuvre à la libéralisation des **ECHANGES** grâce à un arsenal de règles contraignantes et de sanctions. La mise en contact brutale de territoires aux niveaux de compétitivité très différents s'avère très coûteuse pour les pays les plus faibles. Les régions du monde les moins représentées à l'OMC sont :

- * la Russie qui demande son adhésion depuis 1993 et à qui certains États membres reprochent son protectionnisme, des normes sanitaires laxistes et, officieusement, son niveau de corruption;
- * les pays hostiles aux intérêts occidentaux, pour ne pas dire américains, comme certains pays d'Afrique orientale (ex : Soudan) et du Proche-Orient (ex : Iran) ;
- * les pays d'Afrique du Nord producteurs de pétrole (Algérie et Libye).

Les règles de l'OMC doivent favoriser le libre-échange et la levée des obstacles au commerce international. Cependant, les pays du Nord contournent bien souvent ces dispositions par leur système de subventions (aides

agricoles) et leur protectionnisme. Certains pays du Sud s'associent donc pour réclamer le strict respect des règles de l'OMC (G20 principalement) de manière à pouvoir vendre librement leurs produits sur les marchés du Nord. C'est notamment la raison de l'échec du sommet de l'OMC de Cancun en 2003 : 20 pays du Sud n'ont plus accepté le maintien des protections douanières sur les agricultures européennes et étatsuniennes. Le cycle de négociations multilatérales de Doha, entamé en 2001, n'est toujours pas conclu en juillet 2008 du fait de l'ampleur des désaccords commerciaux en suspens entre les grands pays.

Les États-Unis ont souvent une place de choix dans les organisations internationales. Ils sont membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU avec droit de veto et à la tête de la Banque mondiale. Le siège de ces institutions se trouve d'ailleurs sur le sol américain. Paradoxalement, les États-Unis freinent souvent la prise de décision multilatérale des organisations internationales dont ils sont membres pour lui préférer une position défendant mieux leurs intérêts. La guerre en Irak (depuis 2003) a été décidée sans l'avis de l'ONU. Par ailleurs, les États-Unis ne ratifient pas de nombreux traités internationaux (interdiction des mines antipersonnel, Accords de Kyoto, Cour pénale internationale dont ils refusent de faire partie).

Les organisations internationales sont souvent accusées de défendre les intérêts d'un club d'États riches (G8) ou bien d'héritiers de la Seconde Guerre mondiale (vainqueurs détenant un siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU). Par ailleurs, le siège des organisations internationales se situe exclusivement aux États-Unis et en Europe. La confiance populaire en ces organisations n'existe plus.

La légitimité du G8 est, elle aussi, très discutable pour deux raisons :

- Pourquoi quelques États, parce qu'ils sont riches, s'arrogeraient-ils le droit d'orienter les politiques publiques (en matière économique, écologique...) pour le monde entier?
- Par ailleurs, le G8 ne correspond plus à la réalité des États les plus riches. Pour le PIS en valeur absolue, la Chine est devant la France (6e place) et ne fait pas partie du G8 qui accueille par ailleurs la Russie (pourtant à la 11e place). Rapporté au nombre d'habitants, le PIB offre un tout autre classement : les États-Unis ne sont, en 2006, qu'à la 8e place mondiale et la France à la 17e.

La régulation de la **MONDIALISATION** est donc limitée. Les agences de l'ONU comme le PNUD, la CNUCED, l'OIT, plus sensibles aux exigences de développement des pays du Sud et aux intérêts des salariés, disposent de peu de moyens et de peu de pouvoirs réels.

Fiche bilan - Séquence n° 1 : **La mondialisation : flux, centres d'impulsion et acteurs majeurs**

Notions de base :

MONDIALISATION
CENTRE D'IMPULSION (ou ESPACE MOTEUR)
TRIADE ou OLIGOPOLE MONDIAL
FLUX
ECHANGES

Notions secondaires :

réseaux
pôle
firme transnationale ou multinationale
superpuissance
interdépendances
métropolisation
mégalopole (une)
ville mondiale (ou ville globale)
mégapole (une)
métropole (une)
métropole-relais

Cartes thématiques :

- le commerce mondial de marchandises
- les grands ports de marchandises
- les sièges sociaux des FTN
- les flux d'IDE et les places boursières
- l'archipel métropolitain
- les flux migratoires

Repères spatiaux :

les 3 pôles de la Triade, les 3 mégalopoles, les 3 villes mondiales, la concentration des échanges entre les pôles de la Triade, les métropoles relais, les régions industrialisées et développées, les régions « en transition », la limite Nord/Sud, les régions « émergentes » et rentières, les régions intermédiaires, les régions peu ou pas développées (PMA et « angles morts »), les flux de matières premières, d'hommes et de bénéfices ; les flux de produits manufacturés, de capitaux et de services ; les nouveaux flux de produits manufacturés

Chiffres clés :

Triade : 15 % de la population mondiale, 70% de la production, 80% du commerce mondial (dont 60% du commerce de marchandises), 80% du RNB et des investissements, 85 % de la recherche et 90 % des opérations financières. Les 2/3 des échanges commerciaux de ces pôles se font entre eux.

Etats-Unis : environ 9 millions de km², 290 millions d'habitants, IDH compris entre 0,935 et 0,939, 10 000 milliards de \$ (RNB) soit 33% du total mondial (35,5% en comptant le Canada), 15% du commerce mondial de marchandises

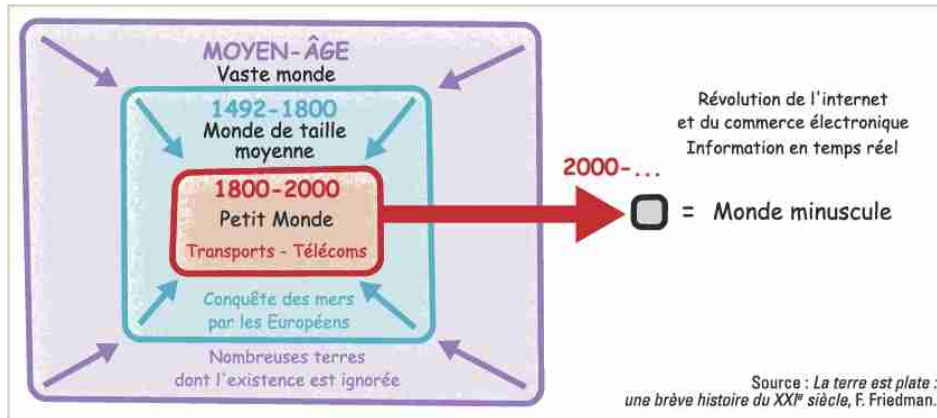
UE à 27 : environ 4 millions de km², 475 millions d'habitants, 8 500 milliards de \$ (RNB) soit 28% du total mondial, 20% du PIB industriel, 38% du commerce mondial de marchandises, 38% de la production automobile, 11% du marché agricole, 24% des échanges de services, 49% des IDE reçus, 61% des IDE émis, IDH compris entre 0,890 et 0,940 ; PNB en milliards de \$ (et rang mondial) : Allemagne 1800 (3^e), Royaume-Uni 1600 (4^e), France 1400 (5^e), Italie 1200 (6^e) ; tous 4 membres du G8 ; Les 2/3 des échanges extérieurs des Etats de l'UE se font à l'intérieur de l'UE.

Japon : 378 000 km², 127 millions d'habitants, 4 300 milliards de \$ (RNB) soit 14% du total mondial, IDH entre 0,932 et 0,938, 6% du commerce mondial de marchandises

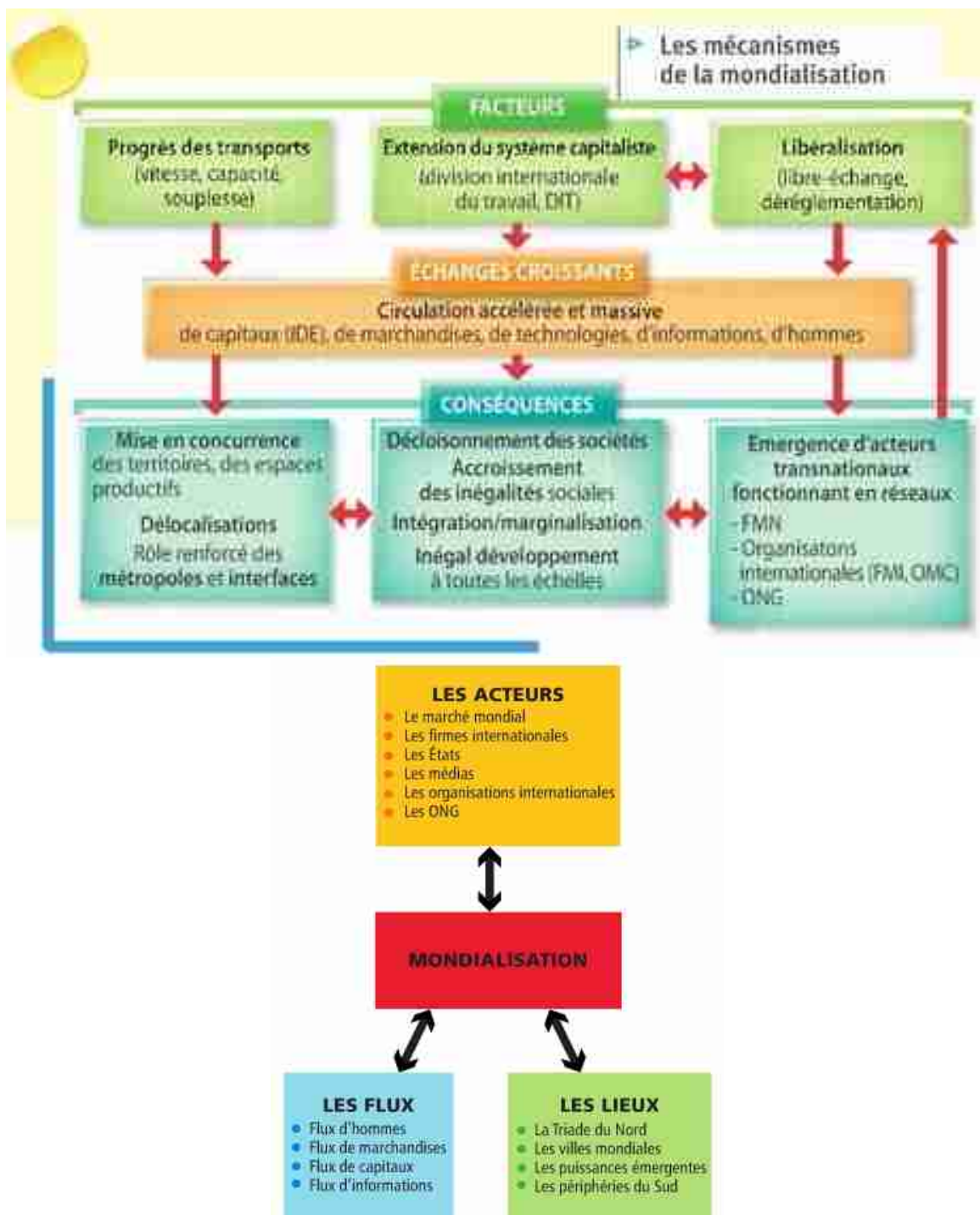
Sigles :

FMI
IDE
FTN / FMN
AMM

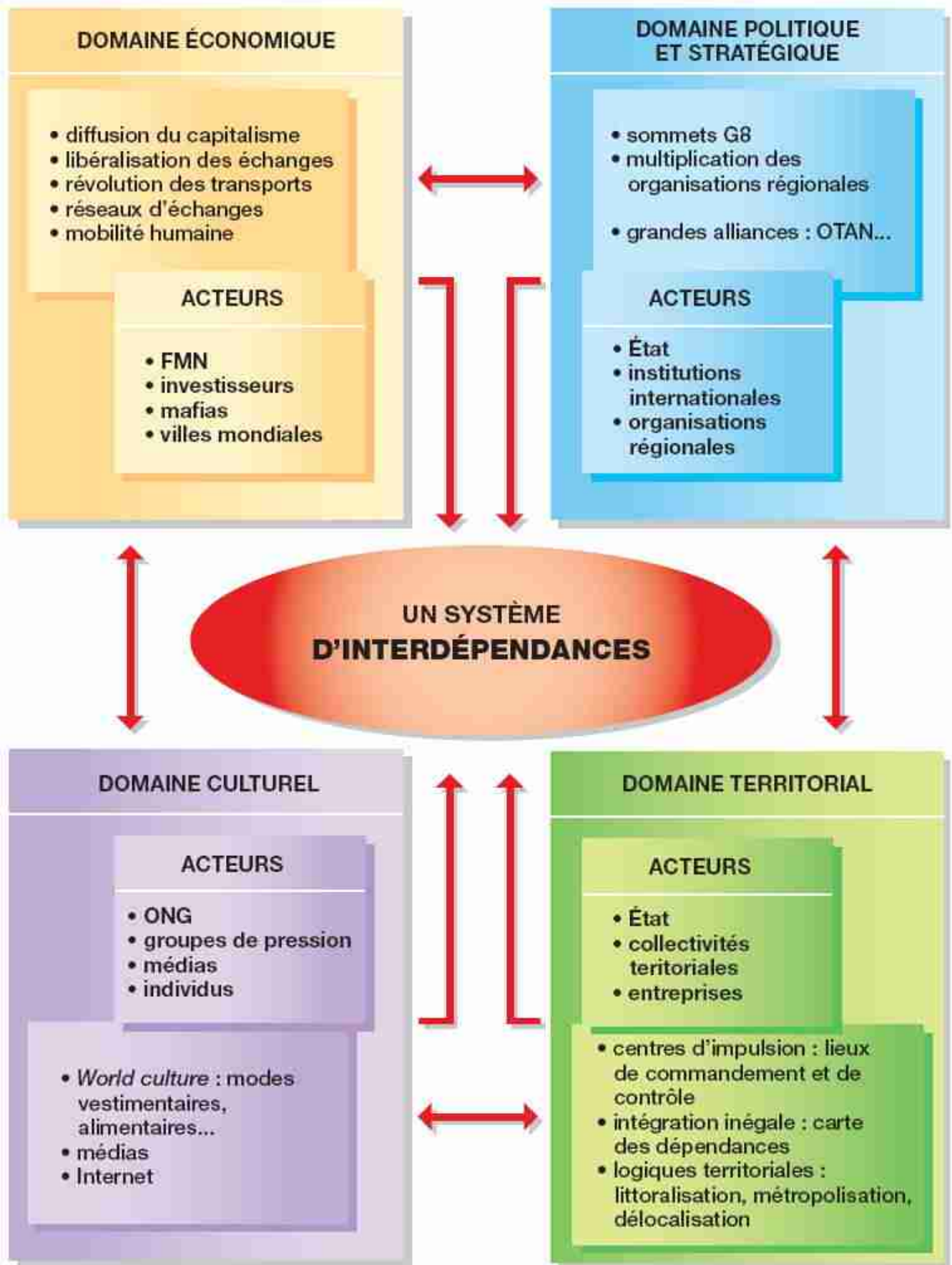
Fiche graphique - Séquence n° 1 : **La mondialisation : flux, centres d'impulsion et acteurs majeurs**



Un processus

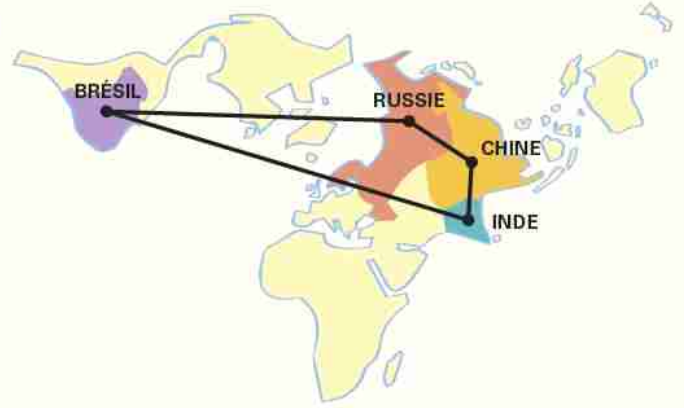


LA MONDIALISATION : UN PROCESSUS COMPLEXE





1. La Triade.



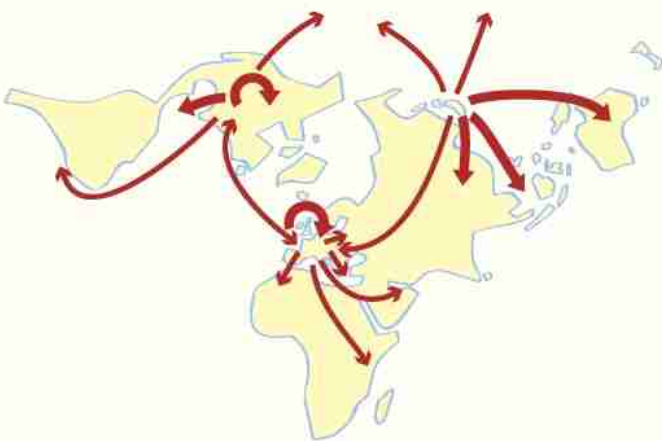
2. Les BRIC, des pays émergents organisés pour contrebalancer la Triade.



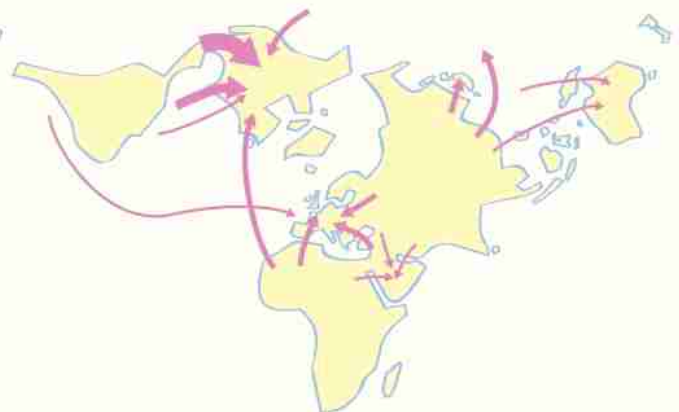
3. Le réseau des villes mondiales : l'Archipel mégapolitain mondial.



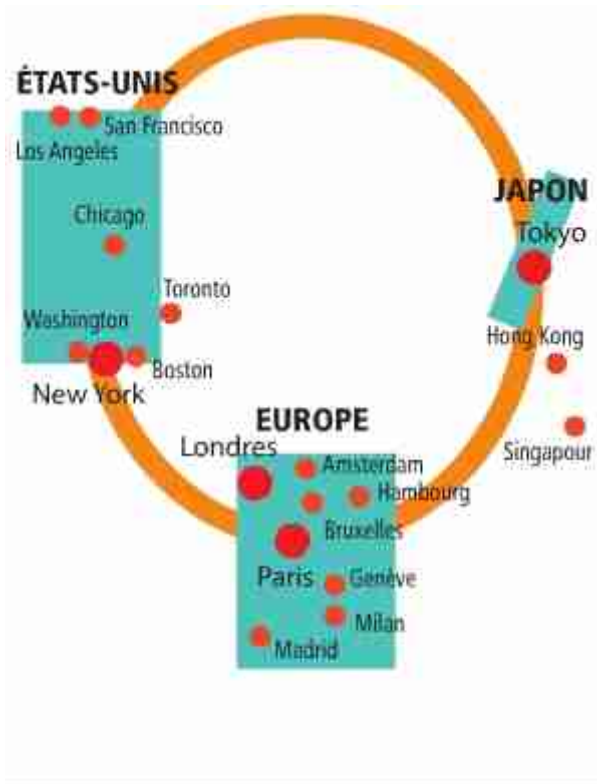
4. L'expansion du transport maritime.



5. Les flux de touristes.

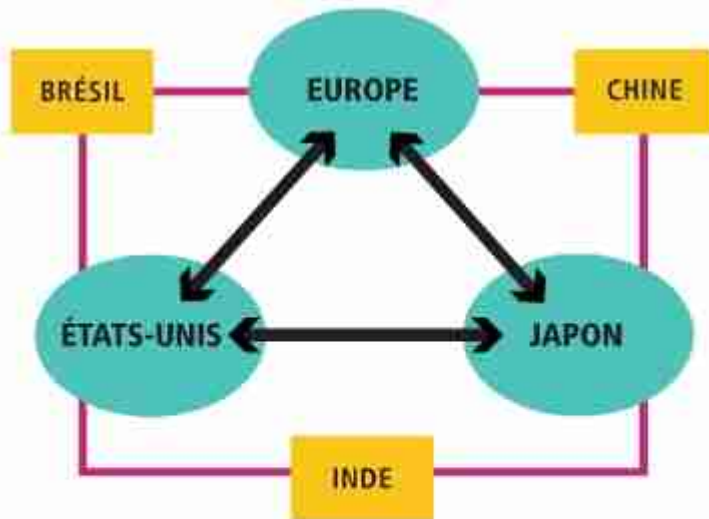


6. Les migrants (migrations économiques principalement).



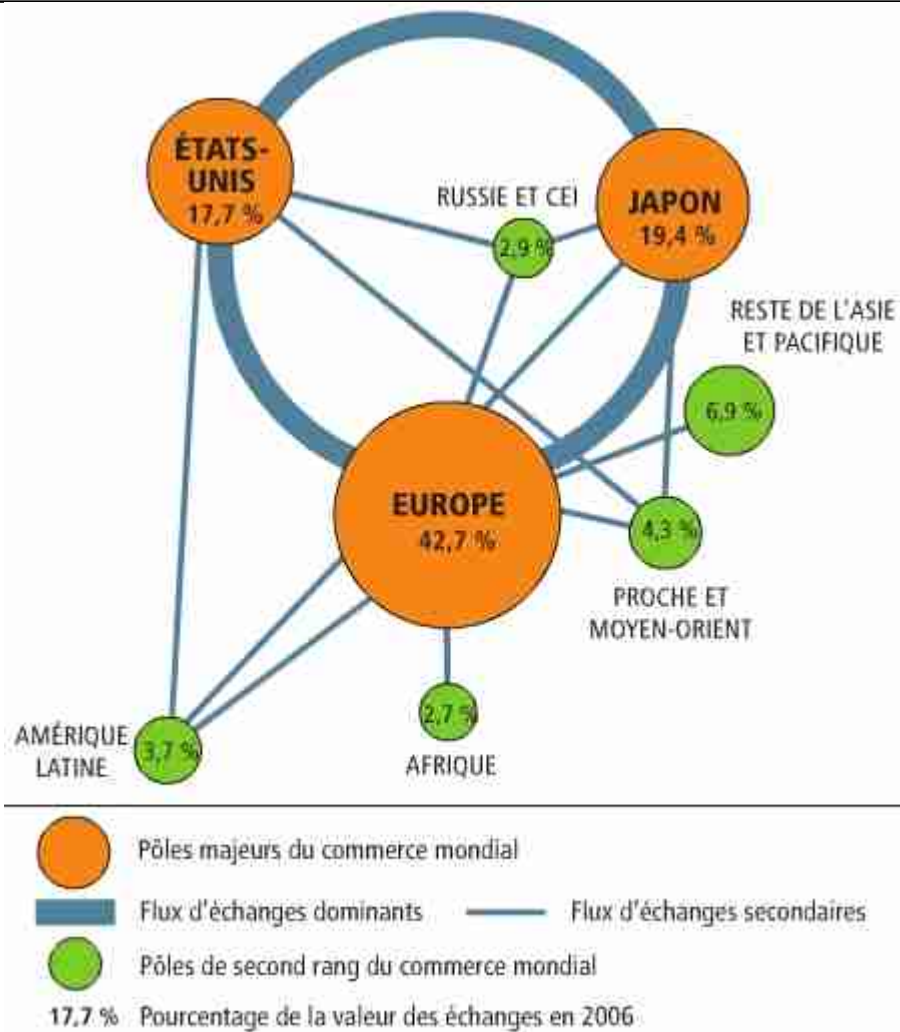
- Les trois puissances de la Triade
- Les 4 premières villes globales
- Échanges majeurs entre les centres de l'archipel mégapolitain mondial
- Les 12 autres villes globales

L'Archipel Métropolitain Mondial



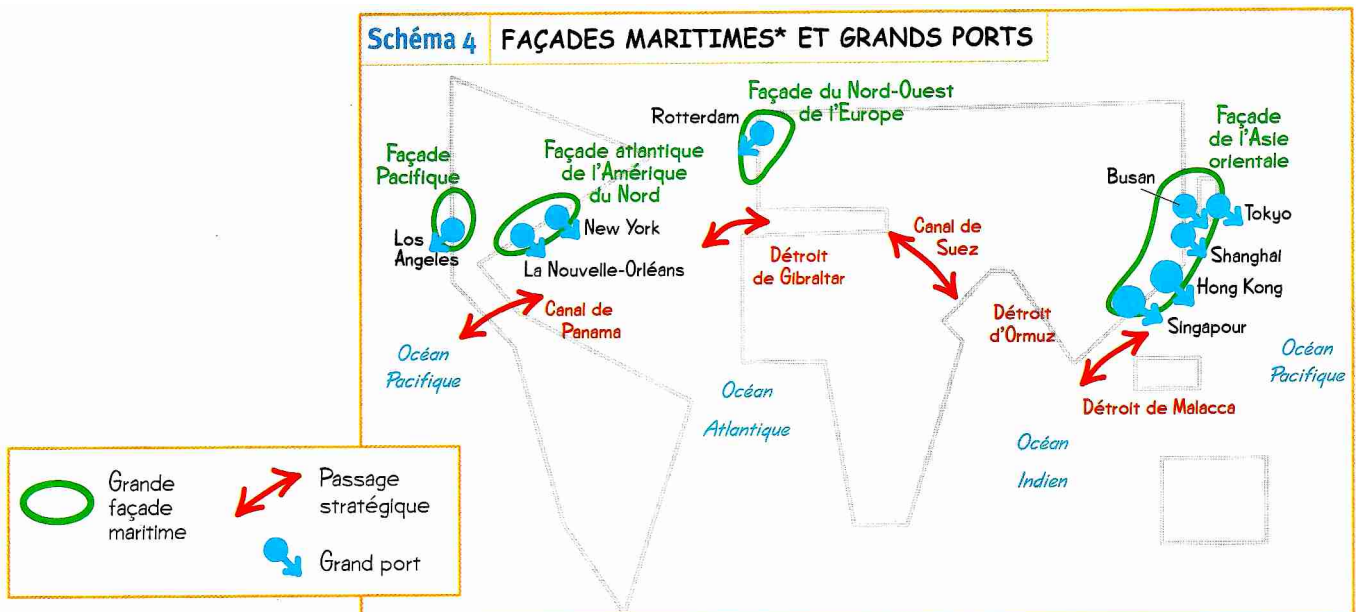
- Les trois pôles majeurs de la Triade
- Flux intenses d'échanges de toute nature
- Nouveaux centres émergents
- Flux spécialisés importants

Quels centres ?



Le commerce mondial

Schéma 4 FAÇADES MARITIMES* ET GRANDS PORTS



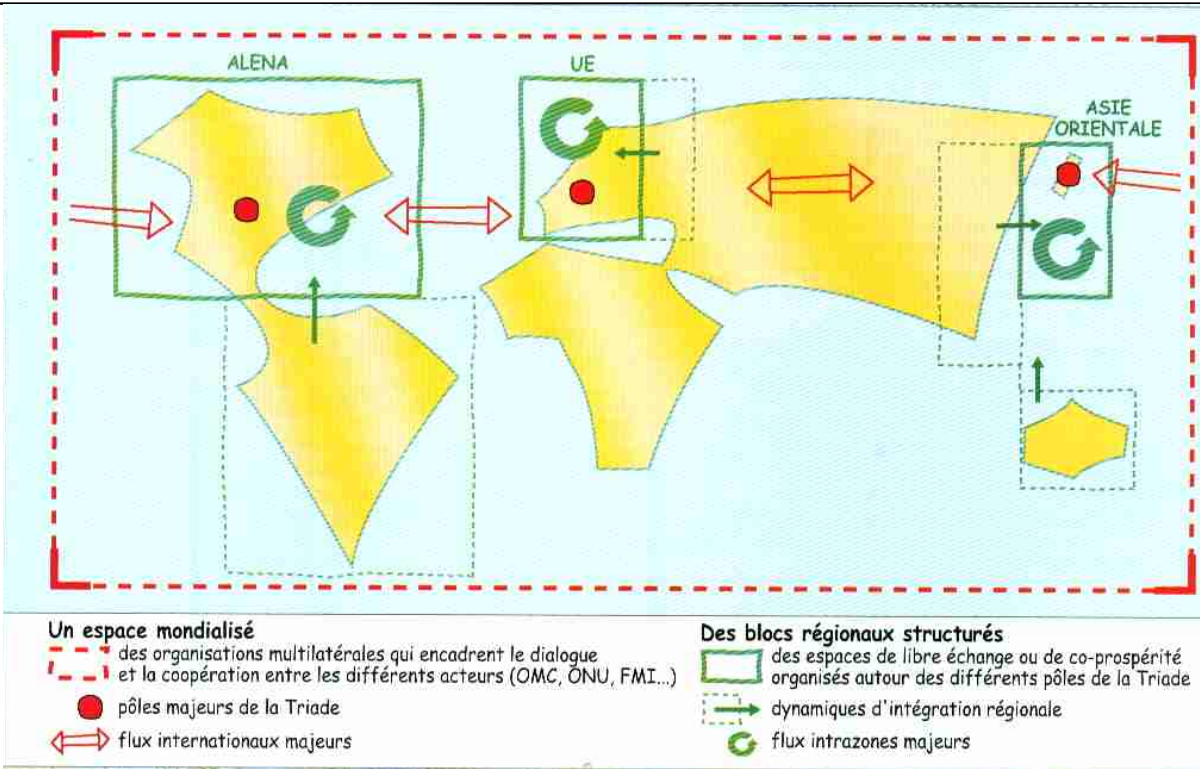


Schéma 3 UNE MÉTROPOLE MONDIALE

